

Dès lors, c'est un long parcours du combattant culturel que Grasse a mené avec toujours l'assurance d'être dans le juste. Les statuts de l'association « Patrimoine Vivant en Pays de Grasse » sont déposés en 2012.

Pierre Rabhi et Patrick de Carolis comme parrains

Lors de l'assemblée générale de juillet 2013, Pierre Rabhi et Patrick de Carolis deviennent présidents d'honneur de l'association, Alain Baraton, Suzanne Aimé et Jean Mus étant quant à eux, membres d'honneur. C'est le 17 octobre 2013 que la demande officielle de candidature à l'inventaire Français du PCI de la France auprès du ministère de la Culture, étape obligatoire avant le dossier de classement présenté à l'UNESCO, est déposée. La demande est acceptée par la France le 23 avril 2014 qui par le biais de l'Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO, Philippe Lalliot, dépose cette demande de classement le 31 mars 2015 sur décision de la ministre, Fleur Pellerin. Deux mois plus tard, Grasse reçoit la visite d'une délégation officielle de l'UNESCO emmenée par l'Ambassadeur d'Inde en France, Akhilesh Yadav, et de Dimple Yadav, membre du parlement indien. Le lobbying autour de cette candidature de Grasse a été total notamment au Sénat où Gérard Larcher a invité 14 délégations de l'UNESCO... En novembre 2016, la nouvelle ministre de la Culture, Audrey Azoulay, annonce que le dossier les « Savoir-Faire liés au Parfum en Pays de Grasse » représentera la France dans le cycle 2017/2018.

La victoire de Jean-Pierre Leleux, Nadia Bédar... et de Jérôme Viaud

Ainsi, la nouvelle mouture de la candidature grassoise est-elle remise en février 2017 à Tim Curtis, nouveau chef de la section PCI à l'UNESCO. Enfin, lors de la 13ème session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du PCI qui s'est tenu à Port Louis en République de Maurice, la décision est tombée... A l'unanimité des représentants des 178 états signataires de la convention PCI, les « Savoir-Faire liés au Parfum en Pays de Grasse » sont inscrits au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité. C'est une décision historique tant pour la France que pour le pays de Grasse mais pour l'histoire de la parfumerie. Le Samedi 15 Décembre à 11h, les Grassois sont appelés par le maire, Jérôme Viaud, a fêté cette nouvelle d'importance en présence des initiateurs du projet, le Sénateur et président de l'association « Patrimoine Vivant en Pays de Grasse », Jean-Pierre Leleux, et de sa directrice, Nadia Bédar. Il y a de ces moments inoubliables dans un engagement politique qui permettent d'oublier tous les autres instants plus laborieux. La cité des Parfums n'a jamais aussi bien porté son nom.

Pascal Gaymard

Partager :